

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ /2025

Annaba le, 09/03/2025

A Monsieur : KACHABIA LAZHAR
Cité Errym Sidi Achour N°59 Coop Les Pignes N°01 Annaba.

OBJET : Mise en demeure N° 02 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projet : Travaux Câble FO pour modernisation 23_M_HVI_01

Bon de commande N° : 99 du 30/01/2025, ODS N° : 102/2025 du 30/01/2025

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre de votre contrat d'adhésion à commande référencé : 02/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 29/02/24, il a été constaté l'abandon du chantier et que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la deuxième fois afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré.

Un délai de 03 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat et l'inscription sur la liste noire d'Algérie Télécom des entreprises défaillantes.

Directeur Opérationnel Annaba
Par Intérim

Signé: 

AMROUN Jied



ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications
DOT - ANNABA